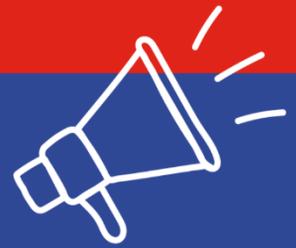


Où passe votre argent ?



Septembre 2024 – IL – DO Ile de France

8.5 millions € : c'est le budget total 2024 du CSE (Comité Social et Economique – ex CE) de la DO Ile de France. Sur ce budget, la DO IDF verse une contribution **de 2.6 millions € au CSEC**, dont 1.7 millions € pour les Activités Sociales et Culturelles (ASC) et 0.9 million € pour les Attributions Economiques et Professionnelles (AEP). Sur les 5.9 millions € restants (déduction faite de ces versements au CSEC), **60% sont dévolus aux ASC** (vacances, loisirs, billetterie, sport, culture ...), **soit 3.5 millions € et 40%, sont dédiés aux AEP** (ou frais de gestion), **soit 2.4 millions d'€.**

A combien se monte votre enveloppe ASC cette année encore ? Comme l'année dernière, à si peu ?!

Eh oui, tout s'explique : en quelques années les effectifs de la DO IDF ont fondu de moitié et, en conséquence, le budget CSE aussi. Pendant ce temps, les charges fixes sont restées les mêmes et les modes de gestion n'ont pas évolué. Résultats : **pour la 2^{ème} année consécutive, le budget est déficitaire de près d'1 million € !** Pour résorber la dette, **on puise dans votre enveloppe.**

Ça suffit !

Nous dénonçons cette gestion totalement déséquilibrée et opaque qui met en péril le futur de vos ASC !

Les solutions de la CFE-CGC Orange

Dans les CSE qu'elle gère, la CFE-CGC Orange redistribue **98% du budget aux salariés.**

Le programme ASC de la CFE-CGC Orange est **simple et transparent.**

Il est basé sur votre classification / grade.

Il prend en considération chaque enfant d'une famille (y compris recomposée), et vous offre la liberté du choix de vos prestations. **Rien n'est imposé.**

Le Tableau Magique de la CFE-CGC Orange DO IDF vous aurait attribué cette année (hors prestations de rentrée scolaire, d'événements de la vie, cadeaux de fin d'année, restauration) :

Classification	Sans enfant	avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants	enf. Sup
S (Stagiaires)	300 €	500 €	700 €	900 €	200 €
A (Alternants)	700 €	900 €	1 100 €	1 300 €	200 €
B (I.2 - I.3)	1 350 €	1 550 €	1 750 €	1 950 €	200 €
C (II.1 - II.2)	1 200 €	1 400 €	1 600 €	1 800 €	200 €
D (II-3 à III.1)	1 100 €	1 300 €	1 500 €	1 700 €	200 €
Dbis (III.2 – III.3)	1 000 €	1 200 €	1 400 €	1 600 €	200 €
E (IV.1 - IV.2)	880 €	1 080 €	1 280 €	1 480 €	200 €
F (IV.3 - IV.4)	800 €	1 000 €	1 200 €	1 400 €	200 €
G (IV.5 - IV.6)	390 €	590 €	790 €	990 €	200 €

En comparaison, ce dont vous disposez en 2024, selon votre déclaration de revenus (hors prestations de rentrée scolaire, d'événements de la vie, cadeaux de fin d'année, restauration) :

QF 1	750 €
QF 2	700 €
QF 3	650 €
QF 4	600 €
QF 5	550 €
QF 6	500 €
QF 7	450 €
QF 8	400 €
QF 9	350 €
QF 10	300 €
QF 11	250 €
QF 12	200 €
QF 13	150 €
QF 14	100 €
QF non validé	70 €

Pourquoi une telle différence ?

Le budget des ASC est géré dans sa totalité directement par le CSE DO IDF, le minimum obligatoire remonte au CSE Central (CSEC).

La CFE-CGC Orange met gratuitement des permanents à disposition du CSE pour assurer l'ouverture des guichets et des salariés s'engagent bénévolement sur les plus petits sites, réduisant ainsi les frais de gestion à 1%.

De plus, les outils web de commande de vos prestations sont simples et transparents, pas d'usine à gaz ! La prise de commande est rapide.

	Actuellement		Avec la CFE-CGC Orange
Budget	Budget déficitaire depuis 2 ans, gestion opaque	→	Budget équilibré, anticipé et géré de façon transparente
Base de calcul	Système du QF* basé sur le Revenu Fiscal de Référence de votre avis d'imposition : intrusion dans votre vie privée	→	Mise en place du Tableau Magique basé sur votre classification / grade et sans déclaration fiscale à fournir
Ouvrant-Droit (O.D)	Salariés fonctionnaires et contractuels Stagiaires et Alternants exclus	→	Salariés fonctionnaires et contractuels Stagiaires et Alternants inclus
Ayant-Droit (A.D)	Conjoint (mariage ou concubinage) et enfants composant le foyer fiscal PACS, situation maritale et enfants non à charge non pris en compte	→	Conjoint (quelle que soit la situation maritale) et enfants à charge ou non
Montant	QF divisé en 14 tranches attribuant de 100 à 750 € / an / OD sur le compte salarié après validation enfant(s) à charge inclu(s) QF non validé ou non déclaré = 70 €/an/OD	→	de 290 à 1250 € / an / salarié sans enfant + 150 € / enfant
Gestion	Gestion externalisée = salaires à payer = 1 million € / an	→	Gestion internalisée par des élus et adhérents = pas de coût → 150 € en + sur votre subvention ASC
Disponibilité	Subvention disponible en 2 fois : la moitié sur le 1er semestre et la totalité dès le 2ème semestre (dont report du 1er semestre)	→	100% de votre subvention disponible dès début janvier
Gestion	Reversement du budget ASC de 2.6 millions € en 2024 au CSEC**	→	Suppression de la rétro-cession d'une partie du budget ASC au CSEC** = 300 € en + sur votre subvention
Vacances	Destinations, formules, dates imposées dans le Catalogue Vacances Règles de priorité opaques Faible nombre de bénéficiaires	→	Suppression du catalogue Vacances Vacances au choix Négociation de remises avec une liste de prestataires + remboursement sur facture (prestation complète ou hébergement ou transport) avant ou après le départ Prestataire/voyagiste non imposé
Loisirs	Loisirs, spectacles : choix limités. Offres peu accessibles aux salariés en province	→	Libre choix. Remboursement sur facture(s)
Billetterie	Billetterie : subvention de 3€ / billet / bénéficiaire. 6 billets max / bénéficiaire / trimestre sans report de quota d'un trimestre à l'autre	→	Libre choix. Remboursement sur facture(s)
Sport	Coupons sport (chèques vacances) valables 2 ans utilisables auprès d'enseignes affiliées	→	Libre choix. Remboursement sur facture(s)
Traitement de vos demandes	Traitement de vos demandes : via la plateforme du CSE donnant accès selon les cas à d'autres plateformes. Validation ou rejet sous 2 semaines + délai d'attribution ou de remboursement jusqu'à 2 mois	→	Traitement de vos demandes : via 1 seule plateforme Validation, rejet, attribution ou remboursement sous 48h00 ouvrées

*QF = Quotient Familial.

**CSEC = Comité Social et Economique Central

**La CFE-CGC Orange souhaite des ASC plus justes et plus généreuses
pour les 7 000 ouvriers-droit de la DO Ile de France**

3 millions € mieux gérés, c'est 400 € de plus pour chacun !



**CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !**



Frédéric Van De Catsije – 06 43 85 70 81
Cyril Cordier – 06 81 71 39 10
Stéphane Lioger – 06 81 49 54 74
Frédéric Després – 06 73 69 47 40

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC



cfecgc-orange.org
in X @ f